MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Ariège

Commune : Seix

Autres communes :

R500

Appellation : Maison-forte

Monument(s)

Appellation : Maison-forte

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 16/03/1994

Étendue de la protection : Façades et toitures, ainsi que les tours d'angle et les terrasses (avec leur mur de soutènement) (cad. AB 263) : inscription par arrêté du 16 mars 1994

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.